



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté de Communes des Aspres
Allée Hector Capdellayre
BP11
66301 THUIR CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

AGENCE ROSSIGNOL
3 impasse Paul Rubens
66750 SAINT CYPRIEN

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de prestations intellectuelles pour une mission de diagnostic de l'éclairage public

Date de la notification du marché public : 02/06/2017

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 75 530.70 €
- Montant TTC : 90 636.84 €

Tranche Ferme + tranche optionnelle 1 _ géolocalisation + option 1 _ photométrie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20181001-58_18-avRossign-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2018

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le montant du marché initial est basé sur les quantités estimatives de points lumineux fournies par les communes.

A l'issue du diagnostic, il est apparu un nombre plus important de dispositifs d'éclairage que celui qu'avaient indiqué les communes. Par conséquent, il convient de prendre en compte ce surplus pour la rémunération de l'entreprise titulaire.

De même pour le linéaire de géolocalisation, qui apparaît supérieur d'environ 30% à l'estimation.

Nombre de points lumineux initial : 4 417

Nombre de points lumineux réels : 5 237

Plus-value = 5.5 € * 820 = 4 510 €

Linéaire estimatif de réseaux à géolocaliser : 64 047 ml

Linéaire prévisionnel après diagnostic : 96 070 ml

Compte tenu de l'augmentation significative de linéaire à relever, le prix unitaire est ramené à 0.5 € / ml

Plus-value = 0,50 € / ml * 96 070 - 38 427.90 = 9 607.10 €

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

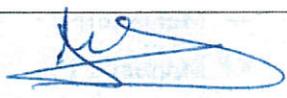
OUI

NON

Montant de l'avenant : + 14 117.10 € HT (+18.6 %)

Montant du marché : 89 647.80 €HT ou 107 577.36 €TTC

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|----------------------------------|---|
| ROSSIGNOL Pierre Gérant | A Saint Cyprien le 21/03/2018 |  |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : THUIR, le 01/10/2018,

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :



Le Président,

René OLIVE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)